

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)
FONDS NORD-AMÉRICAIN DE VALEUR RBC

Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS NORD-AMÉRICAINES				
Services de communication				
Alphabet Inc., cat. C	499 980	58 734	80 124	
BCE Inc.	648 400	42 438	39 163	
Cineplex Inc.	100 000	822	887	
Interpublic Group of Companies Inc.	216 422	9 774	11 061	
Meta Platforms Inc., cat. A	57 900	13 298	22 012	
TELUS Corp.	1 701 200	39 066	43 857	
Walt Disney Co.	167 800	22 102	19 846	
		186 234	216 950	5,0
Consommation discrétionnaire				
AutoZone Inc.	11 600	27 775	38 317	
Canada Goose Holdings Inc.	245 200	6 487	5 783	
DR Horton Inc.	95 700	11 652	15 428	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	263 800	11 437	11 267	
Indigo Books & Music Inc.	893 600	15 538	1 466	
Linamar Corp.	275 300	20 773	19 166	
Lowe's Companies Inc.	109 200	31 353	32 650	
Magna International Inc.	540 400	45 431	40 417	
Restaurant Brands International Inc.	424 387	33 518	43 589	
Royal Caribbean Cruises Ltd.	196 200	21 422	26 965	
TJX Companies Inc.	291 200	30 889	32 709	
VF Corp.	539 100	17 385	13 634	
		273 660	281 391	6,5
Produits de première nécessité				
Alimentation Couche-Tard inc.	1 094 361	50 227	74 340	
Dollar Tree Inc.	226 800	34 845	43 115	
George Weston limitée	343 567	41 188	53 809	
Les Aliments Maple Leaf Inc.	1 191 900	27 554	30 846	
Walmart Inc.	154 200	24 601	32 108	
		178 415	234 218	5,5
Énergie				
ARC Resources Ltd.	595 100	10 247	10 515	
Corporation Cameco	260 200	10 750	10 796	
Canadian Natural Resources Ltd.	1 423 100	47 793	105 992	
Énergie Cenovus Inc.	932 200	20 687	20 975	
Enbridge Inc.	1 511 468	75 693	74 425	
Hess Corp.	117 900	20 732	21 234	
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	1 193 119	42 210	80 870	
Keyera Corp.	1 005 900	32 360	30 730	
MEG Energy Corp.	1 971 300	40 248	41 397	
PrairieSky Royalty Ltd.	1 864 482	47 124	43 181	
Suncor Énergie Inc.	635 400	19 344	24 692	
Corporation TC Énergie	940 996	54 356	50 381	
		421 544	515 188	12,0

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Produits financiers				
Banque de Montréal	537 300	64 072	64 284	
La Banque de Nouvelle-Écosse	943 738	68 438	62 552	
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	222 700	68 235	100 603	
BlackRock Inc.	22 600	21 597	20 692	
Brookfield Corp.	2 540 470	103 153	113 305	
CI Financial Corp.	1 520 900	19 972	22 875	
Element Fleet Management Corp.	615 500	9 331	12 421	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	32 600	30 400	32 349	
Goldman Sachs Group Inc.	48 100	21 552	20 552	
Intact Corporation financière	106 700	18 565	21 824	
J.P. Morgan Chase & Co.	289 025	47 169	55 687	
Société Financière Manuvie	1 657 677	39 370	41 508	
Mastercard Inc., cat. A	41 400	20 838	21 570	
Onex Corp.	650 360	43 258	47 587	
Power Corporation du Canada	2 958 380	92 924	105 496	
Banque Royale du Canada*	1 009 355	99 485	127 704	
Sagico Financial Co. Ltd. à 11,50, 5 déc. 2024, bon de souscription d'actions	1 050 000	532	5	
Financière Sun Life inc.	464 154	26 973	32 054	
La Banque Toronto-Dominion	1 348 300	116 862	110 709	
Visa Inc., cat. A	34 200	10 607	10 759	
Wells Fargo & Co.	376 800	21 944	21 304	
		945 277	1 045 840	24,3
Soins de santé				
Danaher Corp.	111 800	13 025	35 546	
		13 025	35 546	0,8
Industrie				
ADENTRA Inc.	459 000	18 232	14 918	
ATS Corp.	706 000	10 189	43 031	
Boeing Co.	108 000	31 668	30 212	
Brookfield Business Partners LP, actions de société en commandite	668 607	25 794	15 251	
CAE inc.	893 600	23 540	26 496	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	389 500	42 071	62 484	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	1 076 100	64 416	115 143	
Carrier Global Corp.	323 400	21 279	21 297	
Caterpillar Inc.	66 700	21 124	21 741	
Eaton Corp. Plc.	131 800	30 436	35 112	
FedEx Corp.	67 100	20 293	22 036	
Fortive Corp.	203 200	20 840	20 127	
Howmet Aerospace Inc.	426 400	20 032	27 995	
Ingersoll Rand Inc.	309 700	20 601	26 816	
PACCAR Inc.	262 350	19 585	29 072	
Groupe SNC-Lavalin inc.	971 050	34 553	33 744	
TFI International Inc.	136 500	20 627	20 602	
Thomson Reuters Corp.	176 189	8 919	31 513	
		454 199	597 590	13,9



Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Technologies de l'information				
Advanced Micro Devices Inc.	121 900	11 541	18 396	
Apple Inc.	188 764	25 359	48 506	
BlackBerry Ltd.	1 681 900	9 668	12 345	
CGI inc.	252 800	22 350	35 316	
Copperleaf Technologies Inc.	1 550 000	13 326	8 835	
Intel Corp.	485 300	20 063	21 499	
Lightspeed Commerce Inc.	250 000	5 048	5 603	
Lumine Group Inc.	24 903	348	452	
Microsoft Corp.	211 745	54 484	95 525	
Salesforce Inc.	71 400	17 828	19 982	
Shopify Inc.	332 700	17 472	28 486	
Texas Instruments Inc.	44 600	10 681	10 636	
		208 168	305 581	7,1
Matériaux				
Mines Agnico Eagle Limitée	493 951	30 906	32 676	
Alamos Gold Inc.	395 300	4 927	6 239	
Société aurifère Barrick	703 600	14 318	15 769	
Canfor Corp.	327 400	7 555	7 786	
Capstone Copper Corp.	1 715 700	9 586	10 311	
First Quantum Minerals Ltd.	311 600	10 651	9 766	
Interfor Corp.	456 400	10 630	11 401	
Nutrien Ltd.	742 852	55 525	58 098	
Ressources Teck Limitée, cat. B	898 000	39 874	50 055	
Transcontinental inc., cat. A	684 100	13 280	10 029	
West Fraser Timber Co. Ltd.	84 600	7 445	9 628	
		204 697	221 758	5,2

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Immobilier				
Allied Properties Real Estate Investment Trust	881 647	28 963	19 150	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	1 344 000	17 246	18 238	
Colliers International Group Inc.	90 330	7 283	11 750	
Fonds de placement immobilier First Capital	653 400	9 841	9 553	
Fiducie de placement immobilier Primaris	607 100	8 460	8 178	
Tricon Residential Inc., restreint, 27 août 2023	4 300	5 644	5 909	
		77 437	72 778	1,7
Services collectifs				
AltaGas Ltd.	2 072 900	48 480	49 336	
Brookfield Infrastructure Partners LP, actions de société en commandite	676 046	30 657	32 734	
Northland Power Inc.	426 600	12 198	11 787	
TransAlta Corp.	3 645 154	35 316	45 200	
		126 651	139 057	3,2
TOTAL DES ACTIONS NORD-AMÉRICAINES				
		3 089 307	3 665 897	85,2
FONDS SOUS-JACENTS				
iShares Core S&P 500 ETF	239 900	124 964	141 650	
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	3 583 900	66 601	62 360	
		191 565	204 010	4,7

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME				
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,743 %, 4 juill. 2023	8 067	8 064	8 064	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,150 %, 4 juill. 2023, USD	27 415	36 321	36 318	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,903 %, 10 juill. 2023	8 650	8 640	8 640	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,902 %, 12 juill. 2023	29 325	29 282	29 282	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,895 %, 13 juill. 2023	2 000	1 997	1 997	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,902 %, 14 juill. 2023	82 675	82 531	82 531	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,955 %, 24 juill. 2023	10 671	10 638	10 638	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,780 %, 27 juill. 2023	7 000	6 975	6 975	
Caisse centrale Desjardins, 5,188 %, 17 juill. 2023	31 000	41 241	40 973	
Caisse centrale Desjardins, 5,290 %, 19 juill. 2023	28 000	36 915	36 997	
Caisse centrale Desjardins, 5,194 %, 20 juill. 2023	12 000	15 810	15 854	
Bons du Trésor du Canada, 4,510 %, 17 août 2023	1 460	1 452	1 452	
Bons du Trésor du Canada, 4,636 %, 12 oct. 2023	3 516	3 472	3 472	
Pipelines Enbridge Inc., 5,437 %, 24 juill. 2023	23 190	30 388	30 615	
Pipelines Enbridge Inc., 5,397 %, 27 juill. 2023	31 675	41 816	41 799	
Banque Nationale du Canada, 4,700 %, 4 juill. 2023	8 086	8 086	8 086	
Banque Nationale du Canada, 4,997 %, 28 juill. 2023	10 000	9 963	9 963	
Banque Nationale du Canada, 5,040 %, 3 août 2023	3 000	2 986	2 986	
La Banque Toronto-Dominion, 4,928 %, 18 juill. 2023	4 000	3 991	3 991	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME (suite)				
La Banque Toronto-Dominion, 4,935 %, 20 juill. 2023	11 000	10 972	10 972	
La Banque Toronto-Dominion, 4,954 %, 24 juill. 2023	1 000	997	997	
La Banque Toronto-Dominion, 4,990 %, 27 juill. 2023	11 329	11 289	11 289	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME		403 826	403 891	9,4
TOTAL DES PLACEMENTS		3 684 698	4 273 798	99,3
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	11 837	0,3
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	(2 929)	(0,1)
TOTAL DU PORTEFEUILLE		3 684 698	4 282 706	99,5
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			21 041	0,5
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			4 303 747	100,0

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 32 960 CAD, vente 24 025 USD à 1,3246	5 juill. 2023	1 135
Achat 15 768 CAD, vente 11 841 USD à 1,3246	5 juill. 2023	83
Achat 41 203 CAD, vente 30 056 USD à 1,3245	10 juill. 2023	1 392
Achat 15 449 CAD, vente 11 493 USD à 1,3245	10 juill. 2023	227
Achat 1 677 CAD, vente 1 256 USD à 1,3245	10 juill. 2023	12
Achat 10 472 CAD, vente 7 800 USD à 1,3245	10 juill. 2023	141
Achat 10 527 CAD, vente 7 940 USD à 1,3245	10 juill. 2023	9
Achat 3 204 CAD, vente 2 382 USD à 1,3245	14 juill. 2023	48
Achat 4 381 CAD, vente 3 300 USD à 1,3245	14 juill. 2023	10
Achat 5 333 CAD, vente 4 000 USD à 1,3244	19 juill. 2023	35
Achat 810 CAD, vente 600 USD à 1,3244	19 juill. 2023	15
Achat 19 166 CAD, vente 14 144 USD à 1,3243	20 juill. 2023	434
Achat 6 820 CAD, vente 5 050 USD à 1,3243	21 juill. 2023	132
Achat 10 855 CAD, vente 8 036 USD à 1,3243	21 juill. 2023	212
Achat 5 989 CAD, vente 4 400 USD à 1,3243	21 juill. 2023	161
Achat 32 005 CAD, vente 23 857 USD à 1,3242	24 juill. 2023	412
Achat 9 745 CAD, vente 7 231 USD à 1,3242	25 juill. 2023	169
Achat 5 310 USD, vente 6 987 CAD à 1,3242	25 juill. 2023	45
Achat 1 521 CAD, vente 1 130 USD à 1,3242	26 juill. 2023	24
Achat 31 113 CAD, vente 23 176 USD à 1,3242	27 juill. 2023	423
Achat 10 860 CAD, vente 8 132 USD à 1,3242	28 juill. 2023	91
Achat 21 818 CAD, vente 14 971 EUR à 1,4470	28 juill. 2023	154
Achat 4 756 CAD, vente 35 657 SEK à 0,1230	1 ^{er} août 2023	371
Achat 6 675 CAD, vente 5 000 USD à 1,3241	1 ^{er} août 2023	54
Achat 10 027 CAD, vente 7 434 USD à 1,3241	2 août 2023	183
Achat 20 068 CAD, vente 14 856 USD à 1,3240	3 août 2023	397
Achat 20 640 CAD, vente 15 270 USD à 1,3240	4 août 2023	421
Achat 7 420 CAD, vente 5 460 USD à 1,3239	9 août 2023	191
Achat 30 614 CAD, vente 22 623 USD à 1,3239	11 août 2023	663
Achat 14 890 CAD, vente 11 152 USD à 1,3239	11 août 2023	126
Achat 10 505 CAD, vente 7 903 USD à 1,3239	11 août 2023	42
Achat 60 250 CAD, vente 44 297 USD à 1,3238	15 août 2023	1 610
Achat 6 710 CAD, vente 5 000 USD à 1,3238	15 août 2023	90
Achat 42 583 CAD, vente 31 904 USD à 1,3237	18 août 2023	350
Achat 19 030 CAD, vente 13 051 EUR à 1,4482	22 août 2023	129
Achat 15 985 CAD, vente 11 901 USD à 1,3235	28 août 2023	234
Achat 9 696 CAD, vente 7 203 USD à 1,3235	30 août 2023	162
Achat 27 348 CAD, vente 20 317 USD à 1,3235	31 août 2023	459
Achat 4 083 CAD, vente 3 000 USD à 1,3234	1 ^{er} sept. 2023	112

ANNEXE A (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 10 795 CAD, vente 7 952 USD à 1,3233	7 sept. 2023	271
Achat 12 057 CAD, vente 9 000 USD à 1,3232	11 sept. 2023	148
Achat 17 066 CAD, vente 12 751 USD à 1,3232	12 sept. 2023	193
Achat 21 148 CAD, vente 15 875 USD à 1,3232	14 sept. 2023	142
Achat 9 213 CAD, vente 6 897 USD à 1,3232	15 sept. 2023	87
Achat 9 214 CAD, vente 6 949 USD à 1,3231	19 sept. 2023	19
Achat 38 933 CAD, vente 29 421 USD à 1,3226	10 oct. 2023	19
		<u>11 837</u>
Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 6 445 USD, vente 8 676 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	(138)
Achat 29 421 USD, vente 38 992 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	(19)
Achat 11 454 AUD, vente 10 383 CAD à 0,8826	10 juill. 2023	(273)
Achat 461 USD, vente 626 CAD à 1,3245	10 juill. 2023	(15)
Achat 2 120 USD, vente 2 861 CAD à 1,3245	10 juill. 2023	(53)
Achat 9 065 USD, vente 12 134 CAD à 1,3245	10 juill. 2023	(126)
Achat 11 903 AUD, vente 10 617 CAD à 0,8826	10 juill. 2023	(110)
Achat 1 347 CAD, vente 1 021 USD à 1,3245	10 juill. 2023	(6)
Achat 20 558 CAD, vente 23 357 AUD à 0,8826	10 juill. 2023	(58)
Achat 2 850 USD, vente 3 881 CAD à 1,3243	21 juill. 2023	(106)
Achat 14 971 EUR, vente 22 086 CAD à 1,4470	28 juill. 2023	(422)
Achat 35 657 SEK, vente 4 633 CAD à 0,1230	1 ^{er} août 2023	(248)
Achat 3 575 USD, vente 4 862 CAD à 1,3239	11 août 2023	(128)
Achat 13 582 USD, vente 18 466 CAD à 1,3239	11 août 2023	(485)
Achat 10 563 CAD, vente 8 000 USD à 1,3239	11 août 2023	(29)
Achat 13 051 EUR, vente 19 262 CAD à 1,4482	22 août 2023	(361)
Achat 10 565 CAD, vente 8 000 USD à 1,3232	11 sept. 2023	(21)
Achat 85 227 SEK, vente 10 635 CAD à 0,1231	18 sept. 2023	(139)
Achat 33 646 CAD, vente 25 438 USD à 1,3231	20 sept. 2023	(11)
Achat 9 669 CAD, vente 7 335 USD à 1,3230	21 sept. 2023	(36)
Achat 17 107 CAD, vente 13 016 USD à 1,3229	28 sept. 2023	(112)
Achat 5 836 CAD, vente 4 436 USD à 1,3228	3 oct. 2023	(33)
		<u>(2 929)</u>
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		8 908

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).



États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	4 273 798 \$	3 842 015 \$
Trésorerie	11 608	970
Montant à recevoir de courtiers	27 100	–
Souscriptions à recevoir	4 345	2 293
Gain latent sur les contrats de change	11 837	10 870
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	8 692	8 415
TOTAL DE L'ACTIF	4 337 380	3 864 563
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	21 294	19 579
Rachats à payer	4 459	2 094
Perte latente sur les contrats de change	2 929	7 536
Distributions à payer	150	150
Créditeurs et charges à payer	4 801	4 607
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	33 633	33 966
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	4 303 747 \$	3 830 597 \$
Placements, au coût	3 684 698 \$	3 326 339 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	2 433 080 \$	2 197 683 \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	– \$
SÉRIE T5	15 946 \$	14 034 \$
SÉRIE D	21 246 \$	20 056 \$
SÉRIE F	1 710 050 \$	1 492 013 \$
SÉRIE FT5	30 747 \$	27 786 \$
SÉRIE O	89 611 \$	79 025 \$
SÉRIE FNB	3 067 \$	– \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	31,24 \$	29,23 \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	– \$
SÉRIE T5	25,21 \$	24,15 \$
SÉRIE D	33,68 \$	31,37 \$
SÉRIE F	36,36 \$	33,82 \$
SÉRIE FT5	30,44 \$	29,01 \$
SÉRIE O	33,90 \$	31,42 \$
SÉRIE FNB	20,45 \$	– \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	44 867 \$	42 100 \$
Intérêts à distribuer	9 325	1 032
Revenu tiré des fiducies de placement	3 368	1 745
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	1 831	(9 592)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	169 888	170 752
Variation du gain (perte) latent sur les placements	78 998	(524 565)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	308 277	(318 528)
Autres revenus (pertes)	94	841
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	131	33
Gain (perte) net sur les soldes en devises	1 027	820
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	1 252	1 694
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	309 529	(316 834)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	23 686	21 982
Frais d'administration	2 004	1 808
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	–
TPS/TVH	2 683	2 482
Coûts de transactions	1 766	1 194
Retenue d'impôt à la source	910	605
TOTAL DES CHARGES	31 050	28 071
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	278 479 \$	(344 905) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	153 470 \$	(209 507) \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	1 608 \$
SÉRIE T5	983 \$	(1 132) \$
SÉRIE D	1 468 \$	1 440 \$
SÉRIE F	114 090 \$	(137 884) \$
SÉRIE FT5	2 073 \$	(2 196) \$
SÉRIE O	6 342 \$	2 766 \$
SÉRIE FNB	53 \$	– \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	2,00 \$	(2,92) \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	0,86 \$
SÉRIE T5	1,63 \$	(2,72) \$
SÉRIE D	2,31 \$	0,59 \$
SÉRIE F	2,50 \$	(3,91) \$
SÉRIE FT5	2,14 \$	(2,83) \$
SÉRIE O	2,44 \$	0,48 \$
SÉRIE FNB	0,70 \$	– \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	278 479 \$	(344 905) \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	(8 235)	(641)
Dividendes autres qu'en trésorerie	(348)	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(169 888)	(170 752)
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	(78 998)	524 565
(Augmentation) diminution des débiteurs	(277)	1 454
Augmentation (diminution) des créditeurs	194	220
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Coût des placements acquis*	(8 868 075)	(3 683 396)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	8 662 802	3 437 842
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(184 346)	(235 613)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	465 380	707 002
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(269 538)	(479 041)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(858)	(1 368)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	194 984 \$	226 593 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	10 638	(9 020)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	970	9 795
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	11 608 \$	775 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	1 122 \$	377 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	3 222 \$	1 944 \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	43 360 \$	40 759 \$

* Opérations en nature exclues.

† Classés dans les activités d'exploitation.

‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série Conseillers		Série T5		Série D	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	2 197 683 \$	2 154 891 \$	– \$	65 772 \$	14 034 \$	10 224 \$	20 056 \$	125 641 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	153 470	(209 507)	–	1 608	983	(1 132)	1 468	1 440
Frais de rachat anticipé	1	–	–	–	–	–	–	1
Produit de l'émission de parts rachetables	263 188	379 685	–	1 304	2 013	2 924	253	17 929
Réinvestissement des distributions								
aux porteurs de parts rachetables	–	1	–	–	86	60	–	156
Rachat de parts rachetables	(181 262)	(242 821)	–	(68 684)	(804)	(720)	(531)	(125 613)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	81 927	136 865	–	(67 380)	1 295	2 264	(278)	(107 527)
Distributions tirées du revenu net	–	(1)	–	–	(366)	(283)	–	(161)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	(1)	–	–	(366)	(283)	–	(161)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	235 397	(72 643)	–	(65 772)	1 912	849	1 190	(106 248)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	2 433 080 \$	2 082 248 \$	– \$	– \$	15 946 \$	11 073 \$	21 246 \$	19 393 \$

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série F		Série FT5		Série O	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 492 013 \$	1 036 012 \$	27 786 \$	22 693 \$	79 025 \$	287 821 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	114 090	(137 884)	2 073	(2 196)	6 342	2 766
Frais de rachat anticipé	–	1	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	230 670	577 136	6 233	6 927	11 603	20 501
Réinvestissement des distributions						
aux porteurs de parts rachetables	–	2 682	125	102	–	1 584
Rachat de parts rachetables	(126 723)	(93 582)	(4 767)	(2 974)	(7 359)	(242 749)
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS						
SUR LES PARTS RACHETABLES	103 947	486 237	1 591	4 055	4 244	(220 664)
Distributions tirées du revenu net	–	(3 321)	(703)	(624)	–	(1 600)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX						
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	(3 321)	(703)	(624)	–	(1 600)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	218 037	345 032	2 961	1 235	10 586	(219 498)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	1 710 050 \$	1 381 044 \$	30 747 \$	23 928 \$	89 611 \$	68 323 \$



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série FNB		Total	
	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	– \$	– \$	3 830 597 \$	3 703 054 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	53	–	278 479	(344 905)
Frais de rachat anticipé	–	–	1	2
Produit de l'émission de parts rachetables	3 014	–	516 974	1 006 406
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	211	4 585
Rachat de parts rachetables	–	–	(321 446)	(777 143)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	3 014	–	195 740	233 850
Distributions tirées du revenu net	–	–	(1 069)	(5 990)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	–	(1 069)	(5 990)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	3 067	–	473 150	(117 045)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	3 067 \$	– \$	4 303 747 \$	3 586 009 \$



Le 30 juin 2023

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes ou américaines dont le cours est inférieur à leur valeur réelle.

Toutes les parts de série Conseillers assorties d'une option de frais d'acquisition reportés sont devenues des parts de série A le 11 avril 2022. RBC GMA a renoncé aux frais de rachats liés aux changements de désignation.

Les parts de série FNB ont été créées le 2 mars 2023.

Le cours de clôture pour les parts de série FNB était de 20,23 \$ au 30 juin 2023.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Répartition des placements		
Produits financiers	24,3	24,4
Industrie	13,9	13,3
Énergie	12,0	13,1
Technologies de l'information	7,1	8,0
Consommation discrétionnaire	6,5	8,4
Produits de première nécessité	5,5	4,7
Matériaux	5,2	4,8
Services de communication	5,0	5,3
Fonds sous-jacents	4,7	3,1
Services collectifs	3,2	2,0
Immobilier	1,7	2,5
Soins de santé	0,8	2,0
Obligations convertibles	–	0,3
Trésorerie/Autres	10,1	8,1
Total	100,0	100,0

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du fonds au risque de change (compte tenu des opérations de couverture, le cas échéant) en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Devise		
Dollar américain	19,0	17,7
Yen japonais	–	1,0
Dollar australien	–	0,5
Couronne norvégienne	–	0,5
Autres devises	0,2	0,1
Total	19,2	19,8

En date du 30 juin 2023, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux devises susmentionnées, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2022), à condition que tous les autres facteurs aient été constants. En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Indice S&P/TSX Capped Composite		
Total Return Index	+ ou - 9,7	+ ou - 9,4

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	3 659 988	5 909	–	3 665 897
Fonds sous-jacents	204 010	–	–	204 010
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	403 891	–	403 891
Instruments dérivés – actifs	–	11 837	–	11 837
Instruments dérivés – passifs	–	(2 929)	–	(2 929)
Total des instruments financiers	3 863 998	418 708	–	4 282 706
% du total du portefeuille	90,2	9,8	–	100,0



Le 30 juin 2023

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	3 387 402	5 822	–	3 393 224
Fonds sous-jacents	118 576	–	–	118 576
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	11 569	–	11 569
Placements à court terme	–	318 646	–	318 646
Instruments dérivés – actifs	–	10 870	–	10 870
Instruments dérivés – passifs	–	(7 536)	–	(7 536)
Total des instruments financiers	3 505 978	339 371	–	3 845 349
% du total du portefeuille	91,2	8,8	–	100,0

Pour la période close le 30 juin 2023, des instruments financiers d'un montant de 11 569 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1. Ces transferts sont liés à l'échange de titres négociés à escompte et sujets à des restrictions contre des actions activement négociées en bourse. Pour la période close le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,60 %	0,10 %
Série Conseillers	1,60 %	0,10 %
Série T5	1,60 %	0,10 %
Série D	0,85 %	0,10 %
Série F	0,60 %	0,10 %
Série FT5	0,60 %	0,10 %
Série O	s.o.*	0,02 %
Série FNB	0,60 %	0,10 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	181	181
Série T5	155	152
Série D	46	46
Série F	193	193
Série FT5	71	69
Série O	100	100
Valeur des parts	24	22

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds non parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds non parrainés (« Participation »).

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	VL Participation		VL Participation	
iShares Core S&P 500 ETF	3,3	–	1,5	–
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	1,4	6,3	1,6	5,8

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2022.

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	75 197	69 790
Nombre de parts émises	8 610	12 169
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(5 932)	(7 874)
Nombre de parts à la clôture	77 875	74 085



Le 30 juin 2023

Périodes closes les 30 juin
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
Série Conseillers		
Nombre de parts à l'ouverture	–	2 082
Nombre de parts émises	–	40
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	–	(2 122)
Nombre de parts à la clôture	–	–

Série T5		
Nombre de parts à l'ouverture	581	381
Nombre de parts émises	81	111
Nombre de parts réinvesties	3	2
Nombre de parts rachetées	(32)	(28)
Nombre de parts à la clôture	633	466

Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	639	3 783
Nombre de parts émises	8	528
Nombre de parts réinvesties	–	5
Nombre de parts rachetées	(16)	(3 676)
Nombre de parts à la clôture	631	640

Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	44 112	28 904
Nombre de parts émises	6 501	15 876
Nombre de parts réinvesties	–	73
Nombre de parts rachetées	(3 578)	(2 644)
Nombre de parts à la clôture	47 035	42 209

Série FT5		
Nombre de parts à l'ouverture	958	713
Nombre de parts émises	206	220
Nombre de parts réinvesties	4	3
Nombre de parts rachetées	(158)	(94)
Nombre de parts à la clôture	1 010	842

Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	2 515	8 621
Nombre de parts émises	351	615
Nombre de parts réinvesties	–	46
Nombre de parts rachetées	(223)	(7 043)
Nombre de parts à la clôture	2 643	2 239

Série FNB		
Nombre de parts à l'ouverture	–	–
Nombre de parts émises	150	–
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	–	–
Nombre de parts à la clôture	150	–

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	1 766	100	1 194	100
Commissions des courtiers liés*	271	15	123	10
Ententes sur les commissions†	475	27	193	16

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Juste valeur des titres prêtés	95 743	153 010
Juste valeur de la garantie reçue	97 658	156 071

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	181	100	47	100
RBC SI (payé)	(44)	(24)	(12)	(25)
Impôt retenu à la source	(6)	(4)	(2)	(5)
Revenu du fonds	131	72	33	70

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.



Le 30 juin 2023

30 juin 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	11 837	(2 929)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	11 837	(2 929)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(2 570)	2 570
Montant donné (reçu) en garantie	(3 547)	–
Montant net	5 720	(359)

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	10 870	(7 536)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	10 870	(7 536)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(6 142)	6 142
Montant donné (reçu) en garantie	(951)	120
Montant net	3 777	(1 274)

Fusion de fonds (en milliers, sauf les taux d'échange)

À la fermeture des bureaux le 8 avril 2022, la Catégorie de valeur nord-américaine RBC a été fusionnée avec le Fonds nord-américain de valeur RBC, selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, le fonds maintenu est désigné comme le fonds acquéreur, et le fonds dissous est désigné comme le fonds acquis. Le choix est fondé sur certains éléments du fonds maintenu tels que les objectifs de placement, la composition du portefeuille et la taille de l'actif du fonds.

Les détails relatifs à la Catégorie de valeur nord-américaine RBC (le « fonds dissous ») et au Fonds nord-américain de valeur RBC (le « fonds maintenu ») se présentent comme suit :

Actif net acquis par le fonds maintenu	
Série A	97 138 \$
Série D	10 178 \$
Série F	131 346 \$
Série O	479 \$
Taux d'échange – série A	0,72
Parts émises par le fonds maintenu – série A	3 044
Taux d'échange – série D	0,69
Parts émises par le fonds maintenu – série D	296
Taux d'échange – série F	0,64
Parts émises par le fonds maintenu – série F	3 545
Taux d'échange – série O	0,70
Parts émises par le fonds maintenu – série O	14

Le fonds maintenu désigné ci-dessus a acquis la totalité de l'actif et a pris en charge la totalité du passif du fonds dissous à leur juste valeur de marché et a émis en contrepartie des parts de fonds dont la valeur est équivalente à celle de l'actif net du fonds dissous. Par conséquent, les porteurs de parts du fonds dissous sont devenus des porteurs de parts du fonds maintenu. Après la fusion, le fonds dissous a été liquidé.

Au 8 avril 2022, tous les placements du fonds dissous ont été cédés au fonds maintenu à leur juste valeur de marché.

Les états financiers du fonds maintenu comprennent les résultats d'exploitation du fonds dissous à partir de la date de fusion. Toutes les données comparatives figurant dans ces états financiers s'appliquent uniquement au fonds maintenu.

En vertu des règles fiscales de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) touchant les réorganisations, la fusion a été effectuée avec report d'impôt (roulement fiscal), et la fin d'année d'imposition du fonds dissous et du fonds maintenu est réputée être le 8 avril 2022. Les placements affichant des pertes latentes sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché, et les placements affichant des gains latents sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché ou au montant choisi. Le fonds n'avait aucun passif d'impôt au 8 avril 2022. Tous les reports de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital sont venus à échéance par suite de la fusion.

Aucun coût lié à la fusion n'a été imputé aux fonds ni aux porteurs de parts.

Le 30 juin 2023

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état

de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Le 30 juin 2023

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Le 30 juin 2023

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

Le 30 juin 2023

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC,

le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Le 30 juin 2023

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	CNH/CNY – Renminbi chinois
BRL – Real brésilien	COP – Peso colombien
CAD – Dollar canadien	CZK – Couronne tchèque
CHF – Franc suisse	DKK – Couronne danoise
CLP – Peso chilien	DOP – Peso dominicain

EGP – Livre égyptienne	NZD – Dollar néo-zélandais
EUR – Euro	PEN – Nouveau sol péruvien
GBP – Livre sterling	PHP – Peso philippin
HKD – Dollar de Hong Kong	PLN – Zloty polonais
HUF – Forint hongrois	RON – Leu roumain
IDR – Rupiah indonésienne	RSD – Dinar serbe
ILS – Nouveau shekel israélien	SEK – Couronne suédoise
INR – Roupie indienne	SGD – Dollar de Singapour
JPY – Yen japonais	THB – Baht thaïlandais
KRW – Won sud-coréen	TRY – Nouvelle livre turque
MXN – Peso mexicain	TWD – Nouveau dollar taïwanais
MYR – Ringgit malais	USD – Dollar américain
NOK – Couronne norvégienne	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Le 30 juin 2023

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au

rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2

Le 30 juin 2023

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services

de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

Le 30 juin 2023

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North
RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2023

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Le 30 juin 2023

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le

gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Changements dans la présentation des états financiers

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

10. Révision des données comparatives

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.